

RAPPORT ANNUEL 2020



ligue fribourgeoise contre le cancer
krebsliga freiburg



registre fribourgeois des tumeurs
krebsregister freiburg



Voltigo

Équipe mobile de soins palliatifs
Mobiles Palliative Care Team



DÉPISTAGE DU CANCER FRIBOURG
KREBS-FRÜHERKENNUNG FREIBURG



ligue fribourgeoise contre le cancer krebsliga freiburg

📍 Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 – Case postale – 1701 Fribourg
☎ 026 426 02 90 – 📠 026 426 02 88
✉ info@liguecancer-fr.ch – 🌐 www.liguecancer-fr.ch
📱 Ligue fribourgeoise contre le cancer

Lieux de consultation

Fribourg, Rte St-Nicolas-de-Flüe 2
Bulle, Rue de la Lécheretta 24
Morat, Merlachfeld 115
Guin, Bahnhofbuffet, Bahnhofplatz 2

Membre de



krebsliga schweiz
ligue suisse contre le cancer
lega svizzera contro il cancro



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Avec le soutien de



www.entraide.ch



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Impressum

Rédaction: Ligue fribourgeoise contre le cancer
Réalisation: Créambule Sàrl, Givisiez
Illustrations: © Dominique Bersier p.4-5, Shutterstock p. 1-7-11-13-16-19-25-26
Production: media f sa, Fribourg



SOMMAIRE

Éditorial	4-5
Secteur Conseil et Soutien	6-7
Cancer et travail	8-9
Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo	10-11
A la maison, par crainte d'éloignement	12-13
Faits marquants de l'année	14-15
Dépistage du cancer Fribourg	16-19
Un test simple, rapide et efficace	20-21
Registre fribourgeois des tumeurs	22-23
Synthèse des comptes	24-25
À propos	26

Pour des raisons de lisibilité, nous renonçons à l'utilisation systématique de la forme masculine et féminine. La forme masculine englobe tous les genres.

Un soutien des Fribourgeois aux Fribourgeois

Chaque franc versé à la Ligue fribourgeoise contre le cancer est utilisé pour soutenir, selon les besoins, les personnes du canton touchées par la maladie.



CP 17-6131-3
IBAN CH49 0900 0000 1700 6131 3

**FAITES
UN DON**

à la Ligue
fribourgeoise
contre le cancer

ÉDITORIAL

Permettez-moi d'abord de remercier les employé-es de la Ligue fribourgeoise contre le cancer pour leur engagement extraordinaire durant cette pandémie. Il n'a pas été toujours facile de s'adapter aux nouvelles règles et aux besoins des personnes souffrant de cancer. MERCI à toutes et à tous!

Nous avons malgré tout poursuivi nos activités durant cette période difficile. La mise sur pied du programme de dépistage du cancer du côlon est un point fort de cette année 2020. La meilleure stratégie pour prévenir ce cancer est de traiter ses lésions précancéreuses. Dans la majorité des cas, les tumeurs du côlon se développent à partir d'un polype, ou d'une tumeur bénigne. Il est par conséquent conseillé dès l'âge de 50 ans d'effectuer ce dépistage: soit par le test FIT (détection de sang dans les selles) à renouveler tous les 2 ans, soit par une coloscopie tous les 10 ans, qui permet également de réséquer d'éventuels polypes. Avec le concours de tous les partenaires cantonaux, ce programme a été lancé officiellement le 30 septembre, en présence de Mme la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre. Le déploiement a été hélas ralenti par la 2^e vague du COVID-19. Nous sommes néanmoins convaincus que ce programme de détection précoce réduira la mortalité du cancer



du côlon d'au moins 50%. Donnons-lui pleine priorité et toute notre énergie!

Mes remerciements vont également à tous les membres de l'association et à ses donateurs pour leur fidélité et leur soutien. Je suis convaincu que nous pouvons continuer à compter sur leur aide active, au bénéfice de toute la population fribourgeoise.

Prof. Dr Daniel Betticher
Président

De la constitution de l'assemblée LFC60 destinée à organiser le jubilé éponyme, à la gestion de la pandémie, l'association aura tutoyé les extrêmes au cours de cette année 2020.

Il a fallu parfois lutter pour garder la boussole sur le cap du soutien aux personnes touchées par le cancer, tant le covid-19 occultait toute autre actualité.

Informé, rassuré, conseillé, accompagné, soigné, soutenu, le personnel n'a eu de cesse de poursuivre ses missions en dépit des inquiétudes pour sa propre sécurité. Grâce à ce formidable engagement, toutes les personnes ayant fait appel à la LFC ont bénéficié de prestations de haute qualité, parfois sous forme inhabituelle en privilégiant les divers moyens technologiques à disposition. La perte d'un emploi s'est hélas parfois ajoutée au diagnostic de cancer; grâce à des aides financières ciblées, ces personnes ont pu se consacrer au combat prioritaire contre la maladie.

Certaines activités ont été interrompues durant quelques semaines sur décision des autorités fédérales, d'autres en revanche tels les conseils téléphoniques ou les soins palliatifs ont démontré plus que jamais leur nécessité.

Le coronavirus n'aura ainsi pas réussi à battre en brèche la proximité avec les personnes fragilisées par le cancer, valeur cardinale de la LFC.

Corinne Uginet-Ayer
Directrice

SECTEUR CONSEIL ET SOUTIEN

Nouveaux outils didactiques pour les écoles

En collaboration avec la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, des séances d'informations et des ateliers en classe sont proposés aux enseignants et aux élèves confrontés au cancer.

Toutes les ligues cantonales romandes se sont unies au sein d'un projet visant l'adaptation des outils pédagogiques.

Un univers ludique et coloré a ainsi été développé en fonction de l'âge des enfants afin de les encourager à discuter du cancer, exprimer leurs doutes et angoisses face à la maladie et améliorer leur compréhension de la maladie. Un quiz complète la présentation.

Malgré la pandémie, 4 classes ont bénéficié d'un atelier sur le thème de cancer.

Formation aux enseignants

Les enseignants ont bénéficié d'un cours spécifique en août, sur le thème du cancer. Parler de la maladie sans tabou, des règles d'hygiène spécifiques, des techniques pour

aborder la question avec les enfants, sont des sujets qui ont été particulièrement appréciés.

Cette formation a rencontré un vif succès, mais le nombre de participants a dû être limité à 18.

Séance d'information «Planification successorale et mandat pour cause d'inaptitude»

Selon un rythme annuel automnal bien rôdé, la LFC s'est associée à la Ligue suisse contre le cancer pour une présentation en lien avec la transmission du patrimoine. Les diverses situations familiales et leurs implications ont été explicitées. La capacité de discernement et le droit à la protection de l'adulte, mais également le thème de la prévoyance ont fait l'objet d'un exposé spécifique par un spécialiste du domaine bancaire.

Dans le respect des mesures sanitaires, plus de 30 personnes ont participé à cette conférence à Morat.

Accompagnement psycho-social à chaque étape de la maladie

- Soutien de la personne et de ses proches
- Recherche de solutions concrètes et assistance pour l'organisation du quotidien
- Aides financières ponctuelles
- Mise en réseau avec les autres professionnels du domaine

Réinsertion professionnelle

- Encadrement à la reprise de l'activité professionnelle (job coaching) sur mandat de l'office AI
- Animation de la plateforme OncoProf

Cours divers pour les personnes atteintes de cancer

- Réinsertion professionnelle

Formations

- Formation du personnel de diverses institutions du domaine santé-social
- Ateliers pratiques pour le Master en médecine de l'uniFR

Prévention

- Campagnes d'information
- Actions ponctuelles: prévention solaire, Octobre Rose, prévention du cancer du côlon
- Activité physique adaptée «Lundi je bouge!»
- Promotion d'une alimentation saine

Groupes d'échanges

- VCA (Vivre Comme Avant)
- «Prostate on en parle»

Nouveaux outils didactiques pour les écoles :



814
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

CANCER & TRAVAIL

Leurs noms ?

Cathy, Jorge Manuel, Hicham, Eric et Irène.

Leur point commun ?

La traversée de l'épreuve du cancer.

Le retour au travail est source d'inquiétudes et de stress. Car si la personne doute de ses capacités physiques et psychiques, elle craint également la réaction de ses collègues, tout en se réjouissant de les retrouver.

De son côté, l'employeur partage les mêmes incertitudes et ignore parfois les adaptations auxquelles procéder. Les collègues eux-mêmes sont démunis quant à la manière d'aborder ce retour. C'est pourquoi il est capital que les entreprises préparent suffisamment tôt la reprise du travail.

En partenariat avec l'office AI, en intégrant aussi bien l'employeur que l'employé, la LFC propose diverses mesures pour accompagner le retour au travail. L'étroite collaboration entretenue avec les médecins permet de personnaliser cette phase délicate, dans le respect des ressources de chacun :

Étape 1

- Coaching sur la place de travail pour retrouver la confiance et un rythme professionnel.
- Identification des limitations dans l'exercice de l'activité et recherche de solutions.

Étape 2

- Réintégration du poste de travail et des tâches y relatives.
- Développement de stratégies pour atténuer les limitations.

Étape 3

- Consolidation du poste de travail dans les différentes tâches.
- Gestion des limitations.

Fort de l'expérience acquise depuis 2012 dans le domaine, la LFC propose également un cours d'entraide sur la réinsertion professionnelle après un cancer. Les participants peuvent ainsi partager leurs expériences, échanger sur les particularités du quotidien, ou encore se soutenir mutuellement. Proposé pour l'instant à Bulle, ce cours est amené à se développer dans les autres régions du canton.

28

JOB COACHING

Pour découvrir la vidéo, scanner le code QR avec l'appareil photo du smartphone :



EQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS VOLTIGO

Nouveau curriculum pour les professionnels d'aide et de soins à domicile

Sur mandat de l'Association Fribourgeoise d'Aide et de Soins à domicile (AFAS), Voltigo propose, à l'ensemble du personnel soignant du Service d'aide et de soins à domicile, un nouveau curriculum de formation pour parfaire ses compétences en soins palliatifs. 7 groupes d'environ 15 personnes ont d'ores et déjà pu bénéficier de ce programme, qui s'étale sur 5 demi-journées.

Poursuite des certifications en EMS

En collaboration avec l'Association Fribourgeoise des Institutions pour Personnes Agées (AFIPA), Voltigo a poursuivi les certifications des EMS en soins palliatifs. La volée 2020 a ouvert ses portes à 6 établissements qui, en vue de la labellisation, ont procédé à une autoévaluation et mettront en place des mesures d'amélioration des soins.

Contribution au Master en médecine

Dans le cadre du master en médecine de l'université de Fribourg, Voltigo a offert sa contribution à la formation sur la thématique de l'interprofessionnalité.



Formations

- Formation des professionnels de santé et des bénévoles associés aux situations individuelles
- Formation du personnel soignant et des médecins de diverses institutions du domaine santé-social
- Ateliers pratiques pour le Master en médecine de l'UniFR
- Labellisation des EMS en soins palliatifs (Palliative Geriatrie)

Mise en réseau

- Mise en réseau cantonale et nationale dans le cadre de palliative.fr et palliative.ch

698

**PERSONNES PRISES
EN CHARGE, DONT
563 NOUVELLES
DEMANDES**

Prise en charge médico-infirmière spécialisée

- Évaluation clinique et gestion des symptômes
- Soutien de la personne et de ses proches
- Disponibilité 24/7, sécurité pour le maintien à domicile
- Mise à disposition de matériel spécifique
- Mise en réseau avec les autres professionnels de santé

300

**PARTICIPANTS
(FORMATIONS
DISPENSÉES)**

92 923

**KILOMÈTRES
PARCOURUS**

A LA MAISON, PAR CRAINTE D'ISOLEMENT

A l'épreuve de la maladie se sont ajoutées la pandémie COVID-19 et la peur de l'isolement. Les personnes, qui ont bénéficié des soins palliatifs Voltigo, ont été soutenues pour assurer leur maintien à domicile parmi leurs proches et renforcer ainsi leur qualité de vie. Entretien avec Frédéric Fournier, infirmier responsable.

L'équipe mobile de soins palliatifs Voltigo intervient sur le lieu où se trouvent les patients, que ce soit à domicile, dans un établissement hospitalier, en EMS ou en institution spécialisée. Quel était leur état d'esprit lorsque le semi-confinement a été décrété?

Certaines personnes que nous accompagnons étaient angoissées à l'idée de devoir quitter leur domicile et de se retrouver enfermées à l'hôpital ou en EMS, éloignées de leurs proches. Nous avons même reçu des demandes de résidents d'organiser leur sortie du home médicalisé afin de retourner à la maison. Une période compliquée à gérer...


Vous collaborez étroitement avec les différentes institutions qui hébergent les patients. Quelles principales recommandations a-t-il fallu relayer lorsque le virus a fait son apparition?

Nous nous sommes appuyés sur les directives et les protocoles médicamenteux

que nous avons ensuite diffusé auprès des différentes institutions. Il s'agit de bonnes pratiques en lien avec les symptômes du COVID-19, notamment la dyspnée, qui se caractérise par le sentiment d'une respiration inconfortable, voire difficile.

Alors que les signes étaient plutôt encourageants en juin avec une baisse significative des cas COVID, vous avez été confrontés à une forte augmentation de personnes à accompagner?

Nous avons vécu l'effet «post-confinement». De 120 patients, nous sommes passés à 180. Puis la deuxième vague est arrivée. Nous avons été amenés à gérer de plus en plus de personnes impactées par le COVID à domicile, qui ne voulaient absolument pas être hospitalisées. Nous étions face à une détresse sans précédent.



«L'angoisse et la solitude risquent d'aggraver la perception des symptômes de la maladie.»

Des personnes ont été très affectées psychologiquement de ne pas pouvoir toucher leurs proches ou, pire, d'être isolées d'eux...

Effectivement. Et cette souffrance a été encore plus marquée lors de la deuxième vague, en raison de la durée et du manque de perspective.

Quand la peur de l'isolement domine, elle risque d'aggraver la perception des symptômes de la maladie. Mais nous sommes restés attentifs à chaque personne. Nous avons pris les mesures nécessaires pour assurer des soins palliatifs à domicile et renforcer au maximum la qualité de vie.

2020

janvier
ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE
LFC60 (60 ANS DE LA LFC)



août
1^{ER} COURS RÉINSERTION
PROFESSIONNELLE



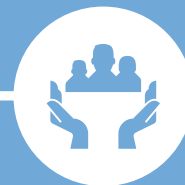
septembre
RAPPORT DU CONSEIL FÉDÉRAL
SUR LE SUIVI EN FIN DE VIE



mars – avril
CONCENTRATION DES ACTIVITÉS
SUR LES SITUATIONS COMPLEXES
ET URGENTES



juin
AFLUX DE DEMANDES
AUPRÈS DE VOLTIGO



septembre-octobre
LANCEMENT DU PROGRAMME
DE DÉPISTAGE DU CANCER
DU CÔLON



----- 2021

DÉPISTAGE DU CANCER FRIBOURG

Report des examens de dépistage du cancer du sein

Sur décision du Conseil Fédéral, les prestations ambulatoires non urgentes, dont les mammographies de dépistage, ont été interrompues du 12 mars au 27 avril. Le second semestre a permis un rattrapage partiel de ces examens, sans toutefois atteindre l'objectif annuel initial.

La suspension des programmes de dépistage a pour conséquence un retard de diagnostic du cancer, et un délai préoccupant dans le début des traitements. Une importante méta-analyse de 34 études portant sur plus de 1'200'000 patients, publiée dans le British Medical Journal, démontre qu'un simple retard de traitement de 4 semaines a des conséquences majeures. Pour le cancer du sein par exemple, 4 semaines de retard pour une intervention chirurgicale font augmenter les risques de décès de 1%.

22 650 FEMMES INVITÉES AU DÉPISTAGE

Mise en œuvre du programme cantonal de dépistage systématique du cancer du sein

- Invitation aux femmes de 50 à 74 ans à effectuer une mammographie de dépistage
- Diffusion et contrôle des normes de qualité auprès des instituts de radiologie et des professionnels du domaine
- Information et sensibilisation à la thématique du cancer du sein

11 626

MAMMOGRAPHIES
RÉALISÉES

72

CANCERS DÉPISTÉS
EN 2019

(Le nombre de cancers détectés ne peut être connu avec précision que 6 à 12 mois après la date de la mammographie de dépistage. Le chiffre concerne donc l'année précédente).





Mise en œuvre du programme cantonal de dépistage systématique du cancer du côlon

- Invitation des personnes de 50 à 69 ans à effectuer soit un test FIT, soit une coloscopie de dépistage, à partir du 1^{er} octobre
- Diffusion et contrôle des normes de qualité auprès des partenaires agréés
- Information et sensibilisation à la thématique du cancer du côlon

Lancement du programme de dépistage du cancer du côlon

Dans le sillage de 8 autres cantons, sur la base de leur expérience, Fribourg a officiellement lancé le dépistage systématique du cancer du côlon lors d'une conférence de presse le 30 septembre. Deux méthodes sont proposées aux hommes et femmes de 50 à 69 ans: un test de sang occulte dans les selles (FIT) tous les 2 ans ou une coloscopie tous les 10 ans. L'envoi des premières invitations a débuté pour les Fribourgeois les plus âgés afin de les inclure de suite dans le programme.

Tous les partenaires ont été impliqués dès le début du projet, 75% des pharmacies y participent déjà. A ce jour, 4 cabinets de gastroentérologie sur 6 sont accrédités. Pour bénéficier de la coloscopie, une consultation est indispensable auprès d'un médecin de premier recours fribourgeois. 25% d'entre eux ont d'ores et déjà adhéré au programme. L'intérêt est présent et l'information aux cabinets médicaux se poursuit quotidiennement.

D'octobre à décembre :

2406

**PERSONNES INVITÉES
AU DÉPISTAGE DU
CANCER DU CÔLON**

114

**TESTS FIT RÉALISÉS,
DONT 11 POSITIFS**

4

**COLOSCOPIES
RÉALISÉES**

UN TEST SIMPLE, RAPIDE ET EFFICACE



Deux types de tests de dépistage du cancer du côlon sont recommandés à ce jour par la communauté scientifique: le test FIT et la coloscopie.

Promu dans le cadre du programme cantonal de dépistage du cancer du côlon, le test FIT permet de détecter des traces de sang dans les selles, invisibles à l'œil nu, provoquées par des adénomes évolutifs ou une maladie oncologique.

Ce test sous forme de kit, est disponible sur le site internet de la Ligue fribourgeoise contre le cancer, sous l'onglet «dépistage du cancer». Il peut également être obtenu auprès d'une pharmacie partenaire ou prescrit par le médecin traitant.

Le kit comprend un mode d'emploi, une fiche de suivi permettant l'identification, un papier biodégradable et un tube plat pour effectuer le prélèvement des selles ainsi qu'une enveloppe préaffranchie adressée au laboratoire de l'HFR Riaz. Une vidéo tutorielle est à disposition également sur le site internet.

Le test est facile à réaliser et ne dure que quelques minutes. Il a confirmé sa fiabilité pour dépister le cancer du côlon, pour autant qu'il soit effectué tous les 2 ans.

Les résultats sont communiqués dans les 8 jours ouvrables. En cas de détection de traces de sang dans les selles, une coloscopie de contrôle doit être programmée pour en déterminer l'origine.

Le test est pris en charge par l'assurance-maladie quel que soit le moment de l'année où il est effectué (hors franchise). Le montant à charge de l'assuré est de CHF 4,60.

Pour découvrir la vidéo, scanner le code QR avec l'appareil photo du smartphone.

REGISTRE FRIBOURGEOIS DES TUMEURS

Uniformisation nationale de l'enregistrement des données sur le cancer

La Loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Dès lors, les médecins, les hôpitaux, les laboratoires et toute autre institution privée ou publique sont tenus de déclarer les maladies oncologiques au registre cantonal des tumeurs (adultes) ou au registre du cancer de l'enfant (enfants et adolescents de moins de 20 ans). Seules les données relatives à un diagnostic confirmé sont communiquées, les cas présumés n'étant pas déclarés. Cette loi vise à rassembler, de manière exhaustive et uniforme, les données permettant d'observer l'évolution des cancers, mettre en œuvre des mesures de prévention et de dépistage précoce, évaluer la qualité des soins et des traitements, et enfin soutenir la recherche.

Information sur le droit d'opposition du patient

Ce changement de loi intègre la protection des données personnelles. Au moment de l'annonce du diagnostic, le médecin doit informer le patient, par oral et par écrit, que ses données sont déclarées anony-

mement au registre des tumeurs, et qu'il a le droit de s'opposer à leur enregistrement. Par la suite, ces indications sont transmises au registre en vue de leur transcription. La date de transmission de cette information est un élément important à documenter, afin de répertorier le cancer de manière exhaustive.

Cette année a été consacrée à sensibiliser les médecins à ce changement de pratique. L'organe national d'enregistrement du cancer (ONEC) et le registre des tumeurs ont mis à disposition des sociétés savantes et du canton toute la documentation utile, relayée aux médecins et institutions de santé, ainsi qu'au service du médecin cantonal.

Une vérification de la qualité des données pour l'année 2018 a été réalisée afin de s'assurer de la meilleure exhaustivité possible des cas de tumeurs enregistrés, ainsi que d'une plus grande précision des données. Cette partie de l'activité est essentielle au crédit des informations mises à disposition de la santé publique et de la recherche, tant au niveau cantonal, national que mondial.

Exploitation du registre cantonal des tumeurs

- Collecte et enregistrement des données de tous les cas de cancer du canton de Fribourg
- Mise à disposition des données à fin de recherche épidémiologique et de veille sanitaire
- Communication des données aux programmes cantonaux de dépistage du cancer

Participation à deux nouvelles études nationales

- «Examining Cancers and Labour Indicators to assess the Burden of occupational cancer in Switzerland», menée par l'«Institute for Work and Health» à Épalinges
- «Molecular epidemiology of lung cancer brain metastases», étude menée par l'«Institute of Pathology» à Berne

Et à une nouvelle étude locale

- «Survivorship program for cancer patients at the HFR», menée par l'Université de Fribourg

2546

TUMEURS DÉTECTÉES

(Selon les directives nationales, le codage des données se fait avec 2 ans de décalage. Ce chiffre concerne donc l'année 2018.)

251



CANCERS DU SEIN

175

CANCERS DES POUMONS



232

CANCERS DE LA PROSTATE



174

CANCERS DU CÔLON



SYNTHÈSE DES COMPTES

CONSEIL ET SOUTIEN, PRÉVENTION

Produits

	2020
Subventions OFAS, Conseil et soutien	413 891
Subventions État de Fribourg, Conseil et soutien	80 000
Don de la Loterie Romande, Conseil et soutien	155 000
Dons	164 613
Mailings cantonaux et nationaux	472 811
Legs et donations	30 306
Contributions des membres	17 090
Fonds de projet de la LSC / COVID-19	11 200
Produits mandats réinsertion professionnelle	96 120
Remboursements d'aides financières	51 320
Autres produits	86 385
Total des produits	1 578 736

Charges

Charges directes des activités	101 149
Aides financières et avances	123 493
Charges recherche de fonds avec la LSC	115 155
Charges du personnel	977 496
Charges et entretien des infrastructures	149 442
Charges d'administration	19 006
Total des charges	1 485 740

DÉPISTAGE DU CANCER FRIBOURG

Produits

Subventions État de Fribourg	550 000
Don de la Loterie romande	200 000
Remboursement des caisses maladie	2 106 454
Total des produits	2 856 454

Charges

Rétribution des instituts de radiologie et des médecins radiologues	1 863 043
Activités propres du centre de dépistage	933 073
Charges liées à la fédération swiss cancer screening	99 140
Total des charges	2 895 256

REGISTRE FRIBOURGEOIS DES TUMEURS

Produits

Subventions État de Fribourg	162 000
Don de la Loterie Romande	345 000
Total des produits	507 000

Charges

Charges du Registre fribourgeois des tumeurs	510 154
Total des charges	510 154

EMSP VOLTIGO

Produits

	2020	2019
Contribution DSAS	950 000	
Produits LAMal	615 095	
Don de la Loterie Romande	20 000	
Autres produits	46 460	
Total des produits	1 631 556	

Charges

Charges EMSP Voltigo	1 621 793	
Total des charges	1 621 793	
Total des produits de la Ligue contre le cancer	6 573 745	
Total des charges de la Ligue contre le cancer	6 512 943	
Résultat avant mouvements des fonds et amortissements	60 802	
Amortissements locaux et équipements	33 000	
Utilisation des fonds	81 830	
Attributions aux fonds	85 200	
Résultat après mouvements des fonds	24 432	

BILAN

Actif

Liquidités	2 855 474	2 579 951
Débiteurs	1 146 820	1 043 826
Aménagement des locaux	66 000	99 000
Compte de régularisation actif	24 450	88 450
Prêt à long terme	100 000	100 000
Total	4 192 745	3 911 227

Passif

Créanciers	623 904	754 637
Compte de régularisation passif	354 102	219 654

Capital de Fonds

Fonds «Solidarité du Rotary»	10 000	10 000
Fonds LSC / COVID-19	2 370	
Prêt BCF / COVID-19	250 000	

Capital de l'organisation

Capital	661 937	706 296
Fonds «Scientifique»	76 000	76 000
Fonds «Centre de dépistage»	122 500	122 500
Fonds «Prévention»	425 000	425 000
Fonds «Soutien aux malades»	915 000	915 000
Fonds «Projets»	308 000	348 000
Fonds «Soins palliatifs»	148 500	74 500
Fonds «Locaux et équipements»	271 000	304 000

Résultat de l'exercice

	24 432	-44 359
Total	4 192 745	3 911 227

Les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexes) ont été vérifiés par Multifiduciaire Fribourg SA le 17 février 2021. Ils ont été jugés conformes à la loi suisse ainsi qu'aux statuts. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et la fondation ZEWO. Ils peuvent être consultés dans leur intégralité à la Ligue avant l'assemblée générale ou commandés gratuitement.

A PROPOS

La ligue fribourgeoise contre le cancer est une association à but non lucratif fondée en 1961, au bénéfice de divers mandats de prestations de l'Etat. Elle est membre de la ligue suisse contre le cancer, et de l'association des ligues de santé du canton de Fribourg.

Particularité fribourgeoise, ses activités se déclinent dans différents domaines, de l'avant à l'après cancer : prévention et dépistage, prise en charge psycho-sociale, soins palliatifs spécialisés, enregistrement du cancer.

Que ce soit à domicile ou dans les différents lieux de consultation, les prestations sont assurées dans les deux langues, sur l'ensemble du territoire cantonal.

26

Membres du comité

Prof. Dr Daniel Betticher, président •
Rose-Marie Rittener, vice-présidente •
Dr Patricia Vuichard • Dr Laurent Rosset •
Me Jean-Christophe Oberson •
Alois Pürro • Alain Deschenaux •
Dr Chantal Müller • Véronique Grady •
Dr Thomas Plattner

Membres du comité scientifique

Dr Thomas Plattner •
Prof Dr Daniel Betticher •
Prof Dr Arnaud Chiolero •
Prof Jean-Pierre Montani •
Dr Catherine Plancherel Lévy •
Dr Edouard-Jean Stauffer

Association avec 804 membres



krebsliga schweiz
ligue suisse contre le cancer
lega svizzera contro il cancro

La Ligue suisse contre le cancer (LSC) soutient les ligues cantonales. Elle agit sur l'échiquier politique comme groupe d'influence des personnes atteintes du cancer. Les fonds récoltés sont aussi dédiés à la recherche.

